

Charles Gaston Marie de Roucy (1855-1915)

Un notable noyonnais

Né le 23 juillet 1855 à Abbeville (Somme), Charles Gaston Marie de Roucy est le fils d'Adrien de Roucy (1829-1894), conseiller municipal de Noyon, et de Fanny Firminie Elise de Vismes (1837-1866). Le 25 juillet 1883, il se marie à Eu (Seine Maritime) avec Marie Eulalie Ernestine Marguerite de Chauvenet (1864-1914).

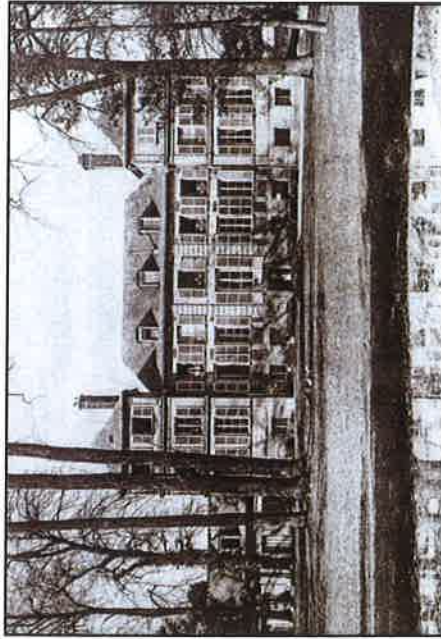
De cette union naîtront cinq enfants, Madeleine (1888-1962), Jean (1891-1967), Colette (1893-1987), Albert (1894-1948) et Adrien Antoine (1898-1962).

Officier de réserve, noté propriétaire éleveur à Morlincourt (Oise), Gaston de Roucy est élu maire de cette petite commune proche de Noyon de 1887 à 1915.

Son épouse, quant à elle, investie dans les œuvres caritatives, est présidente de la Croix Rouge de Noyon. La famille de Roucy est notée, en 1911, demeurant rue d'En Haut, dans le château construit vers 1785. Logent à leur côté pour le service de la maison une domestique, un cocher et une femme de chambre.



Gaston de Roucy, maire de Morlincourt de 1887 à 1915.



Gaston de Roucy, à cheval devant le perron du château de Morlincourt.

Enlevé comme otage civil

Le 2 septembre 1914, tandis que ses deux fils et son gendre sont mobilisés, son épouse décède à Noyon, place Saint-Barthélemy des suites d'une maladie contractée auprès des malades de l'hôpital. Noyon est alors occupé par les troupes allemandes depuis le 30 août.

Retenu prisonnier en 1914 dans un pavillon de l'école de Morlincourt, il parvient à informer par lettre de sa situation le maire de Noyon, Ernest Noël. Venu à son secours, ce dernier le trouve calme et courageux : *“ Je suis prisonnier pour une cause que j'ignore. Il paraît que, de la commune, on aurait fait des signaux aux Français ”*. Il s'agissait, en fait, de paroisiens réunis autour d'une lumière dans l'église pour prier pour les soldats au front. Selon Ernest Noël, les enfants de Roucy étaient enfermés à leur domicile avec des filles publiques.

Enlevé de Morlincourt par les Allemands en décembre 1914 comme otage civil, Gaston de Roucy décède en déportation à Wetzlar (Allemagne, province de Nassau, Land de Hesse) le 1^{er} mars 1915. Son plus jeune fils, Antoine, est aussi enlevé en 1916 et ne sera relâché que le 19 novembre 1918.

Gaston de Roucy sera fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume par décret du 21 septembre 1923 avec la citation suivante : *“ Fait prisonnier par les Allemands, parce qu'il voulut s'opposer au pillage de sa commune, il fut envoyé, en septembre 1914, au camp de Wetzlar où il succomba en 1915 ”*.

Liste des victimes civiles apposée sur une face du monument aux morts de Morlincourt.



Le château de Morlincourt en 1918.

Son fils Jean sera élu maire de Morlincourt en 1919 et travaillera à la reconstruction de sa commune. Gaston de Roucy sera inhumé à Noyon le 15 janvier 1926. Son nom et celui de sa femme figurent sur le monument aux morts de Morlincourt inauguré en 1927.

